CHAPITRE 10

DÉPENSES DES MÉNAGES

Dans le cadre de cette enquête, nous avons introduit un module sur les différentes dépenses des ménages. L'essentiel de ce module de 45 questions porte sur les dépenses de santé par les personnes résidant dans les ménages-échantillon, qui sont tombées malades, ou qui ont eu un accident au cours des quatre semaines précédant l'interview.

Il y a lieu de noter que l'estimation des dépenses des ménages à partir d'une enquête rétrospective a ses limites. Tout d'abord, les informations sur les dépenses sont données, principalement, par les femmes âgées de 15-49 ans qui sont éligibles pour l'enquête individuelle. Ces informations qui sont basées sur la mémoire de la femme, n'ont pas été vérifiées. Par ailleurs, les réponses recueillies pourraient ne pas être exhaustives, d'autant plus que dans une société comme celle du Maroc, l'homme reste le principal pourvoyeur et détenteur de la bourse.

Malgré ces limites, et faute d'enquêtes spécifiques récentes sur les dépenses et la consommation, ce module donne des indicateurs sur les coûts de la santé, qui pourraient être adoptés utilement par les planificateurs et les responsables des programmes.

10.1 MÉTHODOLOGIE

Pour estimer les dépenses des ménages dans le secteur de la santé, on a procédé selon les étapes suivantes :

- Estimation des dépenses des ménages pour les biens et services extra-santé, c'est à dire nourriture, loyer, habillement, transport, eau, électricité, téléphone, école et autres.
- Estimation des dépenses effectuées par : 1) chaque membre du ménage à la suite d'une maladie ou d'un accident survenu au cours des quatre semaines précédant l'enquête, et 2) les femmes ayant accouché dans un établissement sanitaire et/ou ayant effectué des visites prénatales.
- Estimation de la part des dépenses de santé dans le budget global du ménage.

Les notations et les formules suivantes sont utilisées dans le calcul des différentes dépenses :

Ni : dépense journalière du ménage i pour la nourriture;

Fi: dépense annuelle du ménage i pour les frais de scolarité;

Di : dépenses mensuelles du ménage i pour les autres postes (habillement, loyer, eau etc.)

Pour la nourriture, la dépense mensuelle est donnée par la formule suivante :

$$N = \sum Ni \times 30$$

Pour les frais de scolarité, la dépense annuelle est estimée par :

$$E = \sum Fi/12$$

Les autres dépenses en dehors de la santé sont données par l'équation ci-après :

$$Dp = \sum Dpi/m$$

où Dpi désigne la dépense effectuée par le ménage i pour le poste p, et m désigne le nombre total de ménages considérés dans le module.

Les dépenses de santé effectuées par les ménages sont calculées par individu. Par exemple, pour le poste consultation Ci, on calcule une moyenne par individu et par mois, notée C.

$$C = \sum Ci/n$$

où n désigne le nombre d'individus éligibles et ayant effectué une consultation auprès d'un personnel de santé.

10.2 DÉPENSES DES MÉNAGES

10.2.1 Dépenses en dehors de la santé

Le tableau 10.1 présente les dépenses moyennes par ménage selon le bien et service par milieu de résidence. Les données montrent que le budget mensuel d'un ménage marocain, en dehors du coût des soins de santé, s'élève à 3 157 dirhams (DH). Par milieu de résidence, la moyenne des dépenses mensuelles s'élève à 3 841 DH en milieu urbain contre 2 230 DH en milieu rural. Le ratio urbain/rural qui est de 1,72 montre clairement l'écart entre le niveau de vie des ménages urbains et celui des ménages ruraux. Pour l'ensemble du pays, l'alimentation détient la moitié des dépenses des ménages, suivie du loyer, de l'énergie et du transport. Concernant le milieu de résidence, mis à part les dépenses d'énergie, cette structure est quasiment la même.

Tableau 10.1 Dépense mensuelle du ménage en dehors des coûts de santé

Dépense mensuelle moyenne du ménage en dirhams (DH) au cours du mois précédant l'enquête en dehors des coûts de santé selon la catégorie du bien et service par milieu de résidence, EPPS Maroc 1995

	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble	
Catégorie de la dépense	Coût moyen	Effectif	Coût moyen	Effectif	Coût moyen	Effectif
Nourriture	1 901,3	1 337	1 353,6	1 408	1 620,4	2 745
Rente/loyers ¹	559,8	504	247,2	31	541,7	535
Eau, électricité, téléphone	342,0	1 338	55,6	1 409	195,1	2 747
Boissons	55,8	1 338	15,6	1 409	35.2	2 747
Cigarettes/tabac	137.4	1 338	74,2	1 409	105,0	2 747
Transport	242.2	1 338	105,0	1 409	171.8	2 747
Vêtement/tailleur	215,1	1 338	101.7	1 409	156,9	2 747
Cadeaux	67,8	1 338	36,3	1 409	51.6	2 747
Autres achats et dépenses	168.4	1 338	203,3	1 409	186.3	2 747
Ecole ²	204,2	990	73,1	723	148,8	1 713
Ensemble des dépenses						
par ménage	3 840,9		2 230.0		3 156.8	

¹ Pour le loyer, on a considéré que la dépense mensuelle par ménage locataire s'applique à tous les ménages enquêtés.

² Les dépenses pour l'école ont été ajustées pour tenir compte de l'ensemble des ménages enquêtés; ainsi les dépenses de 204.2 DH (urbain), 73.1 DH (rural) et 148.8 DH (ensemble) sont devenues respectivement 151.1 DH, 37.5 DH et 92.8 DH.

10.2.2 Dépenses de santé

Pourcentage de malades: Le tableau 10.2 montre que sur les 18 613 personnes recensées dans les ménages enquêtes 11 % ont été malades et/ou blessées (9 % de personnes malades et 7 % de personnes blessées). Par milieu de résidence, comme il fallait s'y attendre, le pourcentage de personnes blessées à la suite d'accidents est nettement plus élevé en milieu urbain (10 %) qu'en milieu rural (5 %). Par contre, la différence est moins prononcée entre le pourcentage de malades en milieu urbain (9 %) et celui en milieu rural (8 %).

Tableau 10.2 Pourcentage de personnes malades résidence, EPPS Maroc 1995			
Personnes malades ou blessées	Urbain	Rural	Ensemble
% de personnes blessées	10,2	5,0	7,3
% de personnes malades	9,2	8,1	8,6
% de person, malades ou blessées	13,4	9,2	11,0
Effectif dans les ménages	8 101	10 512	18 613

Structure de la morbidité: elle est étudiée ici sur la base de la 9ème Classification Internationale des Maladies de l'OMS. Le tableau 10.3 présente, par milieu de résidence, la répartition (en %) de la morbidité déclarée groupée en chapitres au cours du mois précédant l'enquête. Les deux groupes de maladies de l'appareil respiratoire et de l'appareil digestif constituent près de la moitié de la morbidité déclarée avec respectivement 27 % et 21 %. Les maladies du système nerveux et des organes des sens sont en deuxième position (8 %) avec les maladies infectieuses et parasitaires (8 %). L'analyse par milieu de résidence ne montre aucune différence significative entre l'urbain et le rural.

Répartition (en %) des déclarations de morbidité p 1995	oar milieu de rés	idence, EPP	'S Maroc
Nature de la maladie	Urbain	Rural	Total
Maladies infectieuses et parasitaires.	8	10	8
Tumeurs Maladies endocriniennes, de la nutrition	1	0	1
et du métabolisme et troubles immunitaires	5	2	5
Maladies du sang	ĺ	$\overline{1}$	ī
Froubles mentaux	ī	$\bar{1}$	Ī
Système nerveux et organes des sens	ÿ	5	8
Maladies de l'appareil circulatoire	5	4	8 5
Maladies de l'appareil respiratoire	26	30	27
Maladies de l'appareil digestif	19	23	21
Maladies des organes génito-urinaires Complication de la grossesse, de	7	5	6
l'accouchement et des suites des couches	1	1	1
Maladies de la peau	6	5	6
Maladies du système ostéo-articulaire	7	6	7
Anomalies congénitales	0	0	0
Symptômes mai définis	2 2	3	0 2 2
Lésions traumatiques et empoisonnements	2	1	2
Total	100	100	100

Dépenses de santé par malade et par ménage: Les dépenses effectuées par les ménages à l'occasion d'une maladie ou d'un accident sont données dans le tableau 10.4. Les dépenses de santé par malade au cours du mois précédant l'enquête s'élèvent, en moyenne, à 152 DH. L'hospitalisation constitue la dépense la plus importante (729 DH par malade), suivie des examens radiologiques (204 DH par malade), des analyses biologiques (192 DH par malade) et des médicaments (186 DH par malade). Par contre, les consultations médicales ou paramédicales coûtent seulement 55 DH par malade. Par milieu de résidence, cette classification reste invariable, bien que les dépenses de santé des citadins soient supérieures à celles des ruraux.

Tableau 10.4 Dépense mensuelle sur les soins de santé

Dépense mensuelle moyenne par les ménages en dirhams (DH) au cours du mois précédant l'enquête sur les soins de santé selon la prestation de service par milieu de résidence, EPPS Maroc 1995

	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble	
Prestation	Coût moyen	Effectif	Coût moyen	Effectif	Coût moyen	Effectif
Consultation	62,1	822	45,6	503	55,8	1 325
Médicament ·	207,9	895	152,0	557	186,5	1 452
Analyse	197,3	171	176,2	61	191,7	232
Radiologie	233,0	214	140,8	97	204,2	311
Hospitalisation	857,6	69	401,9	27	729,4	96
Autre personnel médical	67,9	61	161,0	34	101,3	95
Dépense par malade	172,1	2 232	115,9	1 279	151,6	3 511
Dépense par ménage	287,0	1 338	105,3	1 409	193,8	2 747

Si l'on répartit l'ensemble des coûts de santé sur l'effectif des ménages interviewés, la moyenne mensuelle des dépenses s'élève à 194 DH au niveau national. Si l'on ajoute à cette moyenne les coûts relatifs aux accouchements et aux consultations prénatales (tableau 10.5), les dépenses de santé par ménage seront de 196 DH au niveau national, 291 DH en milieu urbain et 107 DH en milieu rural.

Tableau 10.5 Dépense sur les accouchements et les soins prénatals

Dépense moyenne en dirhams (DH) pour les accouchements et les soins prénatals durant la dernière année précédant l'enquête par milieu de résidence, EPPS Maroc 1995

•	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble	
Coût des soins prénatals	Coût moyen	Effectif	Coût moyen	Effectif	Coût moyen	Effectif
Accouchements	705,2	77	258,8	86	469,3	163
Soins prénatals	66,9	99	62,1	77	62,6	171
Dépense mensuelle par femme	28,7	176	13,8	163	21,8	334
Dépense mensuelle par ménage	3,8	1 338	1,6	1 409	2,6	2 747

10.3 STRUCTURE DES DÉPENSES

Le tableau 10.6 présente l'ensemble des dépenses mensuelles des ménages (en DH) et la répartition (en %) des dépenses selon la catégorie de service, y compris la santé, par milieu de résidence. Au niveau national, la dépense mensuelle des ménages est estimée à 3 354 DH. En ce qui concerne le milieu de résidence, il apparaît que la dépense mensuelle est presque deux fois plus élevée chez les ménages urbains que chez les ménages ruraux (4 132 DH contre 2 337 DH). Ces résultats sont très proches de ceux obtenus par l'Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages (ENNVM), entreprise par la Direction de la Statistique en 1990-1991. En effet, l'enquête de 1990-1991 montre que la dépense mensuelle est de 3 217 DH au niveau national, 4 016 DH en milieu urbain et 2 382 DH en milieu rural.

Tableau 10.6 Dépense totale mensuelle du ménage

Dépense mensuelle moyenne du ménage en dirhams (DH) au cours du mois précédant l'enquête, y compris les coûts de santé, selon la catégorie du bien et service par milieu de résidence, EPPS Maroc 1995

	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble	
Catégorie des dépenses	Coût moyen	%	Coût moyen	%	Coût moyen	%
Nourriture	1 901,3	46,0	1 353,6	57,9	1 620,4	48,3
Rente/loyers	559,8	13,5	247,2	10,6	541,7	16,2
Eau, électricité, téléphone	342,0	8,3	55,6	2,4	195,1	5,8
Boissons	55,8	1,4	15,6	0,7	35,2	1,0
Cigarettes/tabac	137,4	3,3	74,2	3,2	105,0	3,1
Transport	242,2	5,9	105,0	4,5	171,8	5,1
Vêtement/tailleur	215,1	5,2	101,7	4,4	156,9	4,7
Cadeaux	67,8	1,6	36,3	1,6	51,6	1,5
Autres achats et dépenses	168,4	4,1	203,3	8,7	186,3	5,6
Ecole	151,1	3,7	37,5	1,6	92,8	2,8
Santé	290,8	7,0	106,9	4,6	196,4	5,9
Ensemble des dépenses						
par ménage	4 131,7	100,0	2 336,9	100,0	3 353,2	100,0

Les résultats de l'EPPS indiquent que près de la moitié des dépenses (48 %) sont consacrées à la nourriture, soit de loin la plus grande part de la consommation des ménages marocains. Cette rubrique est suivie du logement qui prend 16 % des dépenses. La part consacrée à la santé s'élève à 6 %, suivie de très près par les dépenses sur l'eau et l'électricité (6 %). Le transport et l'habillement représentent chacun 5 %. Il y a lieu de noter que les dépenses relatives à l'achat du tabac et des boissons (4 %) sont supérieures à celles allouées à l'école (3 %).

Par milieu de résidence, 58 % des dépenses mensuelles des ménages ruraux sont consacrées à la nourriture contre 46 % pour les ménages urbains. Le logement vient en deuxième position pour les deux milieux avec 14 % des dépenses en urbain et 11 % en rural. La troisième dépense pour les ménages urbains est la facture d'eau, d'électricité et de téléphone qui représente 8 %, suivie des soins de santé (7 %) et du transport (6 %). En ce qui concerne le milieu rural, la troisième dépense pour un service spécifique est la santé avec 5 %, suivie du transport et de l'habillement avec respectivement 5 % et 4 %.